



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques 33

CSAL-FS du 07/11/2024

Monsieur le Président,

Enfin, Madame la présidente puisque M. Barreault est une nouvelle fois absent,

Les discussions parlementaires sur le projet de loi de Finances pour l'année 2025 et son budget sont en cours avec pour leitmotiv du gouvernement de Michel Barnier la recherche de substantielles économies pour parvenir à un effort global de 60 milliards d'euros. Comme on pouvait s'y attendre de ce gouvernement, la plupart se feraient sur le dos des salariés, des retraités et des services publics.

Comme toujours, le ministère des Finances sera exemplaire dans la cure d'austérité avec la reprise des suppressions d'emplois et des coupes budgétaires drastiques.

La secrétaire générale du ministère a présenté les grandes lignes de ce projet de loi de Finances pour 2025 et les conséquences à venir pour Bercy, ses missions et ses agents. Pour elle, ce projet de loi de finances qui a pour objectif la maîtrise des dépenses, est constitué de choix forts et d'économies à réaliser. Sur les 40 milliards de dépenses en moins, 20 milliards de restrictions seront exigées de l'État, dont 5 seront réparties au cours du débat parlementaire.

S'agissant des emplois, la DGFIP prévoit une suppression de 550 postes ! Le secrétariat général estime que ces suppressions d'emplois sont nécessaires dans le contexte actuel, même si ces diminutions de postes devront entraîner une mise en cohérence pour l'exercice des missions.

Les crédits de fonctionnement sont en augmentation à la DGFIP pour l'informatique et la sécurité des agents, mais ils baissent pour les dépenses immobilières, les projets seront rééchelonnés (– 60 millions pour 2025).

Pour la **CGT**, ce projet de loi de Finances n'est pas une surprise mais un scandale. C'est l'austérité à tous les étages pour rattraper des décisions politiques qui ont entraîné une baisse des recettes de l'État au profit des plus riches.

Ce n'est pas aux travailleurs de payer la note !

Pour la **CGT**, ce projet de loi de Finances est constitué de nombreuses mesures régressives inacceptables. Au contraire, il faut un PLF porteur d'investissements massifs dans nos services publics et nos infrastructures pour préparer l'avenir.

Pour financer un tel budget, la **CGT** propose une réforme fiscale qui permettrait plus de justice fiscale avec notamment le rétablissement des impôts pour les entreprises (impôt sur les sociétés et CVAE), une taxation dissuasive des dividendes et des rachats d'actions, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, une meilleure progressivité de l'Impôt sur le Revenu, la

suppression de la TVA sur les produits de 1^{re} nécessité, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (90 milliards annuels), la conditionnalité des 175 milliards d'aides publiques annuelles aux entreprises et l'élargissement de la taxe sur les activités polluantes pour inciter à la transition écologique.

Plus localement, la **CGT Finances Publiques 33** ne peut se contenter de la place réduite accordée au dialogue social de nos instances du CSAL et de la Formation Spécialisée alors que les problématiques des collègues appellent à être prises en compte et résolues. Deux exemples pour ne citer que ceux-là qui attestent de notre propos :

- la convocation de cette formation Spécialisée sur cette seule matinée alors que 8 points sont inscrits à l'ordre du jour et que vous avez souhaité reprogrammer l'un des précédents points à l'ordre du jour du précédent CSAL, faute de temps ;
- le déménagement du SIP de Blaye pour lequel vous n'avez pas souhaité prendre l'attache des organisations syndicales et qui ont abouti à une mise en place chaotique : pas d'électricité les premiers jours avec pourtant maintien de l'accueil du public, pas de pointeuse, problème de clés, armoires perdues ou mobilier inadapté, frigidaire sous-dimensionné, achat de matériels inutiles et non demandés par les agents (miroir, dessous de plats...), etc.

Notons qu'une partie de ces problématiques ont connu des avancées dès lors que les agents ont saisi le Registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail. La **CGT Finances Publiques 33** continuera alors de dire aux collègues que la saisie de ce registre est un bon moyen pour améliorer les conditions de vie, d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

La **CGT Finances Publiques 33** vous réitère alors sa demande de consultation des organisations syndicales avant toute réorganisation ou réinstallation des services. En l'occurrence, vous notez dans les déménagements à venir celui du SGC de La Réole la semaine du 2 décembre. Or, aucun plan ne nous a été jusque-là communiqué alors que celui-ci est maintenant imminent.

La CGT Finances Publiques 33 vous demande donc d'accorder le temps nécessaire à la bonne tenue des CSAL et CSAL-FS, le quotidien et les conditions de vie au travail des collègues méritent que l'on prenne le temps.